

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle Grandes cultures et Pommes de terre du 15 mars 2017

## Version définitive

### I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée Sectorielle Grandes cultures et Pommes de terre – 15 mars 2017
Responsable de la préparation du document	Hélène Louppe – Marc Schaus
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants PP de présentation de l'AS PP sur les assurances récoltes et risques climatiques par Buno DEWULF

### II. Ordre du jour

1. Désignation d'un Président de séance
2. Approbation de l'ordre du jour et des PV
3. Election des deux représentant(e)s pour le secteur des Grandes Cultures et des deux représentant(e)s pour le secteur des pommes de terre
4. Présentation sur les Assurances récoltes par Monsieur Bruno De Wulf
5. Actualité du Collège des Producteurs.
6. Divers
7. Prochaine Assemblée Sectorielle

### III. DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

Monsieur Philippe Van Wonterghem est désigné comme Président de séance.



#### **IV. Approbation PV Assemblées sectorielles précédentes**

Les PV pour les assemblées sectorielles Grandes cultures du 09 novembre 2016 et Pommes de terre du 14 novembre 2016 sont approuvés sans modification.

#### **V. Election de nouveaux représentants du secteur auprès du Collège des Producteurs**

Les mandats de Monsieur de Montpellier et Monsieur Vandeputte viennent à échéance. Il faut donc un remplaçant comme membre effectif et un suppléant.

Pour le secteur des Grandes cultures, 3 candidatures ont été déposées :

- M. Etienne ERNOUX
- M. Michel MATHIEU
- M. Thomas FASTRE

##### Présentation

Monsieur ERNOUX est agriculteur dans la région de Ciney. Il a eu du bétail jusqu'en 2013 et ensuite est devenu cultivateur à 100 % sur son exploitation. Il est également Président de la Commission végétale au niveau de la FWA depuis 6 mois. Fort de la constatation qu'en agriculture, la situation n'est vraiment pas bonne, il pense qu'il est important de rassembler les forces vives de la Wallonie tant au niveau syndical qu'au niveau du Collège des Producteurs pour avancer d'un même élan pour essayer de changer les choses. Il a déjà assisté à certaines réunions organisées par le Collège, surtout au niveau des céréales, par exemple, le Workshop céréales en novembre 2016, qui lui a fait prendre conscience du travail qu'il y a à faire pour essayer d'augmenter la valorisation des productions. La collaboration entre la FWA et le Collège est très importante.

Monsieur MATHIEU travaille à la FWA en tant que Conseiller de gestion et Responsable du service. Il va bientôt arrêter au niveau de la FWA mais il veut rester dans le métier, car il a acquis de l'expérience et il trouve important qu'on s'implique dans la défense et la promotion du monde agricole. Il est également agriculteur sur deux exploitations distantes de 50 km ayant appartenu à sa famille sur le Condroz et la Hesbaye avec des cultures traditionnelles.

Monsieur FASTRE a 25 ans et a rejoint l'exploitation de son père en tant qu'aidant avec son frère en 2012 et est devenu associé en 2016. Il exploite une ferme de polyculture élevage en Hesbaye Liégeoise et depuis peu une ferme de culture Bio en Condroz Liégeois. Il participe à de nombreuses réunions du secteur et s'intéresse beaucoup à la vie syndicale (FJA, FWA) et est membre de deux CETA (bio et conventionnelle). Il souhaite représenter au mieux les intérêts de notre filière. Il cultive de la betterave, de la chicorée, des pommes de terre sous contrat, du lin, du maïs en silage, du maïs grain, de l'escourgeon et du blé. C'est principalement pour l'escourgeon et le blé qu'il aimerait s'impliquer car les emblavements céréales ont perdu leur place dans les rotations par manque de rentabilité entre autre. Il faut rechercher activement d'autres débouchés afin de valoriser ces cultures importantes dans les rotations.



Suite au vote, Monsieur Ernoux est désigné comme membre effectif et Monsieur Mathieu est désigné comme membre suppléant.

Pour le secteur de la pomme de terre, les mandats de Monsieur Dumont de Chassart et Monsieur Emond viennent à échéance.

Le Collège a reçu 2 candidatures :

- Monsieur Hermesse
- Monsieur Flamend.

Monsieur Flamend a travaillé 10 ans à la raffinerie Tirlemontoise et depuis 7 ans, il a repris l'exploitation familiale à Eghezée. Il se diversifie pour l'instant dans les légumes en plus des cultures traditionnelles comme froment, betteraves, chicorées, pommes de terre, carottes, oignons, etc. Il a un projet d'irrigation en cours.

Monsieur Hermesse, se présente au poste de suppléant, et fait partie du CA du groupement wallon des producteurs de plants de pommes de terre. Son exploitation est située à Herstal, où il cultive principalement des plants de pommes de terre et la pomme de terre de consommation. Il a également un peu de céréales et de betteraves. Il aimerait pouvoir faire le lien entre le groupement wallons des producteurs de plants et le Collège.

Il n'y a pas de vote car il n'y a que deux candidatures et Monsieur Hermesse souhaite le poste de suppléant. Monsieur Flamend accepte le poste de membre effectif.

Leurs mandats seront effectifs à partir du 15 mai.

Mais il est rappelé que tout producteur souhaitant s'impliquer est le bienvenu au niveau des commissions filières qui ont été mises en place.

## **VI. Présentation de Monsieur Bruno Dewulf sur les assurances récoltes et incidents climatiques**

Ensuite, il y a un échange sur le sujet.

Il est demandé pourquoi cette assurance n'a pas plus de succès en Belgique. Apparemment, c'est parce que beaucoup de producteurs s'auto-assurent. Ils prennent le risque. Cela peut poser problème s'il y a des dégâts dûs aux intempéries deux années de suite. Mais un agriculteur qui ne souhaite pas s'assurer, il est difficile de le convaincre de le faire. Pourtant le système d'assurances en Belgique est assez souple. Cela peut être intéressant pour les jeunes. Parce que les banques prêtent aux jeunes agriculteurs sans obliger à prendre une assurance.

Quelle répercussion le Collège pourrait donner concernant ce sujet ?

Il y a du travail à faire au niveau de la gestion du risque et des provisions.



Pour le deuxième pilier de la PAC, les pays pouvaient prendre des options pour intervenir en cas d'assurances multirisques aléas climatiques. La Belgique ne l'a pas fait et au lieu de ça, ils ont maximisé sur les aides pour les haies, les mares. Peut-être que les producteurs ont manqué de réactivité mais pour la PAC 2020, la situation de rentabilité est trop faible aujourd'hui que pour ne pas s'assurer en cas de problème. L'ampleur de risque par exploitation est devenue énorme.

Les assurances contre les dégâts de grêle peuvent concerner aussi bien les cultivateurs que les éleveurs car après un épisode de grêle, les éleveurs peuvent aussi rencontrer des difficultés à nourrir le bétail car les prairies sont aussi abîmées.

Intervention d'un agriculteur qui souhaiterait la dégressivité des primes. Il serait intéressant de mener une réflexion au niveau des assurances grêle et de voir les économies possibles sur le prix de revient pour payer l'assurance grêle ? Au final, cela ne coûte pratiquement rien à l'hectare. Une aide des autorités devrait être possible comme par exemple pour la crise du lait, une réduction d'impôts a été obtenue.

En ce qui concerne les nouvelles assurances, est-ce que quelque chose est prévu pour la qualité ? Parce que pour le blé et l'orge de brasserie, le déclassement une année sur trois est un frein pour se lancer dans ces cultures. Pour l'instant, il n'y a rien de concret pour la perte de qualité en blé mais cela reste envisageable. Mais cela implique que le service étude s'en occupe et cela représente beaucoup de travail.

## VII. Actualité du Collège des Producteurs.

### Commission filière

A la création du Collège des producteurs, une dizaine de structures ont été reconnues comme membres du Collège, notamment SCAM-SCAR, COMEOS, la FEVIA mais on perdait un peu le lien avec les acteurs directs de la filière. Pour améliorer cette situation des commissions filières ont été créées dont une commune pour les grandes cultures et les pommes de terre. La première réunion a eu lieu le 8 mars 2017. L'idée est d'associer les agriculteurs qui ont été élus au Collège ou tout agriculteur souhaitant y participer, les acteurs économiques, les négociants, les entreprises, les acteurs de la recherche et encadrement, l'administration, l'APAQ-W et toutes personnes s'inscrivant dans la filière et souhaitant y participer pour avoir des discussions concernant la filière.

Le projet d'avenir de Wagrallim s'associe à la démarche car ils ont travaillé sur la thématique. L'idée serait d'arriver à un plan stratégique et identifier les priorités sectorielles. Dans un premier temps, il a été demandé de travailler sur les filières céréales alimentaires et panifiables. Il y a également une réflexion sur l'orge de brasserie, dans le but de privilégier le local mais aussi l'éthique et les prix justes. Pour les pommes de terre, la FIWAP représente déjà la filière du producteur au transformateur mais il manque la distribution. Un travail sera mené à ce niveau-là. Il faut donc aussi augmenter le lien avec la FIWAP pour ne pas faire deux fois le travail. Il s'agirait donc de s'intégrer à leurs réflexions et voir comment le Collège pourrait les aider.

Pour l'épeautre, il y a des réflexions et des projets en cours.

Il y a aussi un sujet multifilière et multisecteur : la communication. Une cellule d'information pour le lait et une cellule d'information pour la viande ont été développées au sein du Collège. Il serait peut-être bien d'en développer une pour les cultures, ou les phytos, ... Il y a une demande forte du secteur en réflexion avec Protect'eau pour voir quel acteur devrait prendre en charge ce type de structure. Le collège étudie la question.

### Prix juste



Le Collège a également développé de manière transversale une réflexion sur le prix juste. Une étude été commandité, elle montre qu'il y a une sensibilisation du consommateur à payer plus cher son prix selon les produits et selon le label du produit. Ils sont, en moyenne, prêts à payer 7 % en plus au profit du producteur.

Pour obtenir ce résultat, le questionnaire demandait aux répondants « combien payez-vous aujourd'hui pour 1kg de fromage, 1 kg de pommes, 1 kg de viande de bœuf, 1 kg de côtelettes de porc et 12 œufs ». Un premier constat est que 40 % des répondants s'étant déclarés responsables des achats ne connaissent pas le prix de ces produits.

Mais pour beaucoup de consommateurs, il y a un choix à faire s'ils doivent payer plus pour certains produits. Ils doivent donc renoncer à quelque chose. Les publicitaires faisant de la promotion pour les vacances ou les voitures vantent ce que leurs produits apportent en plus aux consommateurs, mais pour la nourriture, peut-on apporter quelque chose en plus ? On peut donc travailler sur la bonne conscience donnée au consommateur par rapport à leur choix de produits.

Promouvoir l'achat « local » n'a pas rapporté plus aux producteurs. Il faudrait travailler sur la notion d'achat équitable : « si vous voulez acheter équitable, voilà ce que ce que cela respecte ».

### **Le NAPAN**

Plan d'Action National pour les Pesticides (PWRP / Programme Wallon de Réduction des Pesticides).

Il y a actuellement une consultation publique qui est ouverte jusqu'au 10 avril et en parallèle, le Collège des Producteurs mène une réflexion afin de réagir concernant ce plan. Tous les producteurs sont invités à le consulter et à réagir. Cela concerne tous les utilisateurs de pesticides. Il y a plus de 110 points évoqués mais certains concernent directement les producteurs.

Il est important que chacun réagisse car certains points sont aberrants et difficiles à appliquer pour un producteur. Par exemple, pour la région de Bruxelles, les producteurs seraient tenus de prévenir la population avant chaque pulvérisation. Imaginez cette mesure transposée à la Wallonie...

En interne, avec les membres du Collège, les points d'attention seront relevés pour les différents secteurs et un document synthétique sera remis comme avis dans le cadre de cette enquête publique. Ce document sera aussi envoyé à tous les producteurs afin que, si quelqu'un souhaite réagir, il aura quelque chose de « prémaché » qu'il pourra introduire en son nom propre en enlevant ou en ajoutant certaines choses s'il le souhaite. Cela permettrait de renforcer le poids des producteurs dans l'ensemble des avis

Il serait également important d'insister sur le fait que de nombreux points de ce plan sont axés sur le contrôle alors que ce qui peut aussi bien fonctionner, c'est l'incitation et la vulgarisation de l'information. Il serait plus intéressant de remplacer 15 contrôleurs vérifiant le nombre de bidons de phyto achetés sur une année par 2 vulgarisateurs qui donnent des conseils avisés, éclairés et intelligents aux producteurs.

### **Projet Passion Céréales**

Concernant le projet de Passion Céréales présenté lors d'une assemblée sectorielle grandes cultures il y a un an, ce projet a été accepté. Il s'agit d'un projet européen. Passion Céréales est en train de réaliser une application à destination des enfants sur la route des vacances. C'est une application géolocalisée. En fonction de la localisation, des informations concernant les cultures seront données. Le public visé est les enfants, les journalistes, les e-influenceurs.





En France, la promotion se fera sur les aires d'autoroutes mais en Belgique, cela n'est pas possible car notre pays est petit et est vite traversé, les belges ne s'arrêteront donc pas forcément à la station-service longtemps.

Donc, cette promotion se fera lors de certains événements, comme les 50 ans du Livre Blanc à Gembloux, qui s'inscrit dans les journées fermes ouvertes du 22 au 26 juin 2017. Les informations concernant cette application seront fournies à tous les agriculteurs participant aux journées fermes ouvertes. Cette application sera aussi mise en avant lors de la foire de Libramont, lors des fermes en ville, ou tout autre événement où le Collège des producteurs participera ou l'APAQ-W.

Au niveau du projet européen de l'APAQ-W concernant les pommes de terre, c'est un échec. Les différents pays concernés n'ont pas su se mettre d'accord.

Il y a aussi un projet de newsletter pour tenir informés plus fréquemment les membres du collège des actions de différents opérateurs.

Dans le cadre de la mise en place de Protect'eau, il a été demandé à la SOCOPRO de proposer des producteurs pour faire partir du Conseil d'Administration. L'idée était d'avoir un lien avec les producteurs par rapport aux services qui sont développés sur le terrain. Monsieur Xavier LOSSEAU et Adrien PAQUET ont été proposés. Ce qui leur a été demandé est de pouvoir au moins avoir des échanges avec les différents représentants du Collège des producteurs par rapport aux services qui sont développés.

Pour la prochaine assemblée sectorielle, il est demandé des idées de présentations qui pourraient intéresser le secteur. Il est proposé une présentation de Protect'eau.



## VIII. Présences

<u>Producteurs</u>	<u>Non-producteurs</u>
Anne BEDORET Daniel COLLIENNE Jacques De MONTPELLIER Christophe Dumont de Chassart Etienne ERNOUX Fabrice FLAMEND Laurent GOMAND André JUPRELLE Michel MATHIEU Philippe VAN WONTERGHEM Pierre VROMMAN	Bruno DEWULF Christian DUCATILLON, CARAH Pierre LEBRUN, FIWAP M. NIHOUL, SPW Luc ROISIN, APAQ-W  <u>Socopro</u>  Emmanuel GROSJEAN Hélène LOUPPE Marc SCHAUS Keziah D'ANDREA